

ETAT INDÉPENDANT DU CONGO.

Bruxelles, ¹⁰ Rue Bréderode

le 21 Août 1902.

Département de l'Intérieur

N^o 15991

2 Annexes

$\frac{2}{2420}$

RECOMMANDÉ

Monsieur,

J'ai bien reçu la quittance qui était annexée à votre lettre du 13 courant.

J'ai l'honneur de vous remettre, sous ce pli, un accreditif, de frs 2457,95, montant du solde de compte de la succession de notre agent regretté, M. KAMM, Alphonse.

Je vous expédie, franco, les objets indiqués sur la liste ci-jointe, ayant appartenu au défunt, et qui pourraient présenter, pour la famille, un caractère de souvenir.

Veillez m'accuser la réception de cette valeur, ainsi que de ces objets, et agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Au nom du Secrétaire d'Etat:
Le Secrétaire Général du Département de l'Intérieur, absent.

R. Lombard

Monsieur KAMM, Joseph,

à Fléron.

LIEGE: